



SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES



LE BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2021

LE MOT DU MAIRE

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour le soutien que vous m'avez accordé lors des élections départementales. Le score réalisé à St Martin de Queyrières est un réel encouragement pour continuer à œuvrer pour ma commune.

La commune de St Martin de Queyrières est en pleine expansion, de nombreux projets sont en bonne voie.

Le manège pour chevaux avec sa toiture photovoltaïque sera terminé en septembre, un des plus grands des Hautes-Alpes.

L'enfouissement des réseaux secs, la réfection de la conduite d'eau potable ainsi que la création du réseau pluvial au Villaret sont achevés. Ceux-ci avaient plus de 60 ans d'existence. La zone d'activité dédiée au bois avance, un dernier lot reste à la vente, à l'automne les travaux de voiries seront finis.

Dans nos montagnes, les travaux d'amélioration des cabanes pastorales se poursuivent et pour certaines se terminent.

L'adressage de nos hameaux est en cours, il sera finalisé avant l'hiver; c'est une obligation pour avoir accès à la fibre qui sera opérationnelle courant 2022.



Après de nombreux travaux à la maison de la chasse à Prelles (isolation, électricité, WC aux normes PMR), celle-ci sera opérationnelle en 2022 et mise à disposition des associations.

Malgré les difficultés rencontrées pour le maintien de la déchèterie de St Martin, je ferai mon possible pour la garder ouverte, ce service de proximité vous étant nécessaire.

Je tiens à avoir une pensée émue pour « DANI » et sa famille, avec qui je suis rentré en politique en 2012, un élu qui a apporté beaucoup à notre territoire.

Mr GIORORDANO Serge
Maire de Saint Martin de Queyrières

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BESSON Matheo	Prelles	08 janvier 2021
VILDE CASTEGNARO Kahys	Prelles	18 janvier 2021
AUDEL DENYS Duane	Prelles	20 janvier 2021
MAUREL Jules	Pré du Faure	19 mai 2021
JOUET Maël	Pré du Faure	25 mai 2021
MAITREPIERRE Jade	Pré du Faure	04 juin 2021

DÉCÈS

COURCIER Louis	Prelles	01 décembre 2020
ROULX Andrée épouse JULLIEN / St Martin	St Martin	18 décembre 2020
GHÉZA Paule épouse BOURNIQUEY	Pré du Faure	21 novembre 2020
DOVETTA Raymond	Queyrières	14 janvier 2021
MATHIEU Louis	Ste Marguerite	22 janvier 2021
GIRAUD François	Villaret	03 février 2021
COURCIER Henri	Prelles	03 février 2021
BARNÉOUD ROUSSET Madeleine épouse RICHARD	Prelles	16 février 2021
LAGIER-BRUNO Rose épouse CARLIHAN	St Martin	19 mars 2021
RICCA Louis	Queyrières	01 avril 2021
JOUVE Simone épouse FERRARY	Prelles	23 avril 2021
CARNINO André-Louis	Prelles	23 mai 2021
GIRAUD Daniel	Prelles	07 juin 2021
GUILLE Marie-Jeanne Claire épouse PIJOFF	St Martin	13 juin 2021

DANIEL GIRAUD NOUS A QUITTÉ...

Un personnage incontournable de la commune est décédé le 7 juin dernier.

Daniel GIRAUD s'est investi au sein du conseil municipal pendant près de 20 ans: il a été adjoint au Maire de juin 1995 à mars 2008 et Conseiller Municipal de juin 2011 à mars 2014, et la commune lui doit de belles réalisations: Il avait notamment été à l'initiative de la réalisation de la route de l'oriol de Queyrières, supervisé la construction de la cabane des amandiers en 2003, inauguré la place des Cassettes, dite Martin Courcier, en 2007...

Un adjoint aux travaux énergiques, « sur le terrain », et très proche des employés communaux.

Très impliqué également au sein de plusieurs associations, il était le moteur de nombreuses festivités comme la fête du pain à Prelles, la fête de Ratière, la fête de l'oriol, le

loto des chasseurs dans le cadre de sa présidence de la Société de chasse pendant 30 ans.

Il avait réalisé la rénovation du four des Andrieux à Prelles, la réfection de la voûte du four du Cornu, dans le cadre de son implication au sein de l'association St Jacques.

Son souvenir ne manquera pas d'accompagner les futures fêtes patronales de nos hameaux.



QUELQUES RAPPELS

>>>> LE RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU <<<<<

Comme chaque année courant juillet/août, les services techniques vont se présenter à votre domicile pour relever votre compteur d'eau. En cas d'absence, ils déposeront un avis de passage dans votre boîte aux lettres pour vous permettre de le communiquer en mairie.

Pour les résidents secondaires qui ne seraient pas là pendant cette période, n'oubliez pas que vous pouvez et devez tout de même nous fournir le relevé de votre compteur au moins une fois par an.

Quant aux propriétaires qui louent un bien sur la commune à l'année, il est essentiel à chaque arrivée et départ des locataires de nous fournir :

- Le relevé du compteur d'eau
- La date d'arrivée ou la date de départ
- Nom(s), prénom(s) du(des) locataire(s) ainsi que la copie de leur(s) pièce(s) d'identité.
- Nouvelle adresse (en cas de départ)

Ceci afin d'éviter des réclamations, des factures erronées, des relevés non faits etc...

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Pour vous faciliter le quotidien, n'hésitez pas, que vous soyez en activité ou non, vous pouvez bénéficier sur la commune de Saint Martin de Queyrières de la livraison de repas à votre domicile.

Grâce aux diététiciennes du centre médical Chant'ours de Briançon, tous ces menus peuvent être adaptés si besoin (diabétique ou hypocalorique).

Vous pouvez choisir d'être livré 1 ou plusieurs jours (voire

toute la semaine si vous le souhaitez !)

Ils vous seront apportés en liaison froide dans un coffret isotherme, et à réchauffer à la maison.

Si vous travaillez, la possibilité de trouver un arrangement avec le facteur est possible.

Si vous êtes intéressés, contactez Mme Morand Brigitte au 04.92.25.58.16 de la fondation Edith Seltzer de Briançon qui se fera un plaisir de vous répondre.

SÉCURISATION ET ENTRETIEN DES SITES D'ESCALADE

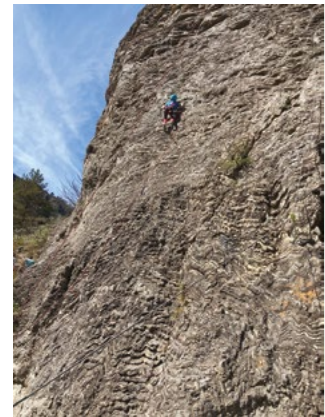
Dans le cadre du programme de travaux de sécurisation et d'entretien des sites d'escalade, subventionné par le département (50%) et la région (30%), la commune a fait réaliser cette année :

• Par l'entreprise Rocaventure :

Le remplacement de la main courante qui permet d'accéder à la face ouest, à Rocher BARON.

Une deuxième main courante a été ajoutée, en remplacement d'une via cordata vieillissante, au niveau d'une partie de sentier particulièrement aérienne.

Une troisième main courante a été mise en place au pied des voies, pour que l'assureur puisse se longer sur la vire étroite



• Par Michel Lesueur et son équipe :

Un contrôle des sites de la casse de Prelles (101 voies réparties sur 6 secteurs) et des traverses du haut (51 voies). Pendant ces contrôles les maillons rapides et anneaux de moulinettes dans le besoin ont été remplacés. Michel s'occupe également du site Lézaröide, aux traverses du bas :

certains des points d'assurage ont été installés il y a plus de trente ans !

A terme 13 voies seront rééquipées, et 9 voies contrôlées. Ces secteurs sont très fréquentés par les familles et les clubs.

L'escalade est une activité très développée dans le nord du département, et le mois de juillet rassemble beaucoup de grimpeurs sur notre territoire, en raison de

deux évènements de portée internationale :

> Le mondial de l'escalade à Briançon du 11 au 18 juillet 2021.

> Le tout à bloc à l'Argentière la Bessée du 19 au 24 juillet 2021.

Vous pourrez d'ailleurs encourager les futurs champions de la commune : Danika KRETZ, qui participera au microtab ainsi que Thais THOMAS et Gaspard PETIGNY, qui participeront aux deux évènements !



LES ALPAGES DE ST MARTIN DE QUEYRIÈRES

Le pastoralisme a toujours existé sur la commune. Même si les pratiques ont beaucoup changé, le but est toujours le même : permettre aux troupeaux de passer la saison estivale au frais tout en ayant de l'herbe de qualité.

Cette année, en partenariat avec l'ONF, la commune a renouvelé pour 10 ans les conventions avec les deux groupements pastoraux. En effet, nous comptons deux alpages sur la commune : le premier en rive droite de la Durance, le groupement pastoral de Ratière, qui part de Bouchier jusqu'à Ratière, comprenant 1438 ha avec une capacité maximale de 1000 ovins et 100 bovins. Le deuxième en rive gauche, le groupement pastoral des Oriols, qui part du lac des Serres jusqu'aux Oriols en passant par l'Alpavin, comprenant 1350 ha avec une capacité maximale de 1200 ovins et 60 bovins.

Grâce au bon travail entre la commune et les groupements, nous avons lancé depuis 3 ans un programme de rénovation des cabanes pastorales.

Le temps où les bergers se satisfaisaient juste d'un abri et un poêle est fini. Nous avons équipé en électricité photovoltaïque les cabanes de Fontfroide, du Vallon et de l'Oriol.

Nous avons ramené l'eau à la cabane du Vallon et aussi installé une fontaine pour tout le monde.

Enfin le gros du projet est l'agrandissement de deux cabanes avec l'installation de douche et wc. Celle du Clôt des Amandiers a été agrandie l'année dernière et les services techniques installent cette année les équipements intérieurs.

La deuxième, celle de Fontfroide, vient d'être agrandie

et les équipements intérieurs seront faits l'année prochaine. Ce chantier est plus complexe car tout doit être héliporté de part l'emplacement de la cabane se situant à une demi-heure de marche du chemin carrossable.

Pour ces travaux d'extension la commune a bénéficié d'un financement à hauteur de 75% par l'Europe (programme FEADER) et la région PACA.



A noter aussi que nous avons refait le parc abri de Ratière, que nous avons héliporté une cabine de toilettes sèches à l'Alpavin et que nous allons travailler sur l'alimentation en eau des abreuvoirs de la cabane du Clôt des Amandiers.

Pour finir une réflexion est en cours pour voir les possibilités d'aménagement de cabane des secteurs du Lauzeron et du Plateau de la Salcette.

TRAVAUX VILLARET

Le hameau du Villaret fait peau neuve : c'est une belle réalisation, qui voit le réseau d'eau remis à neuf, les réseaux aériens enfouis, et un revêtement qui facilitera grandement le déneigement cet hiver.

L'entreprise Allamanno a quitté le hameau mais il vous faudra encore un peu de patience :

Pour l'éclairage public, qui sera finalisé par l'entreprise SUDATI dans l'été.

Pour la remise en place de la cloche de la chapelle : le maçon qui doit refaire le clocher n'interviendra que cet automne.

BIBLIOTHÈQUE : LES PROJETS SE POURSUIVENT

Malgré quelques interruptions liées à la pandémie, la bibliothèque a continué à fonctionner autant que faire se peut en s'adaptant aux contraintes sanitaires. La lecture est une alliée précieuse en ces temps troublés et il aurait été malvenu d'en priver nos lecteurs.

Si les animations concernant «Les espagnols/La Retirada» et «Déclin et renaissance de Bouchier» ont pu avoir lieu au cours des derniers mois, celle intitulée «Freinet... à l'école, au maquis» a dû être repoussée et est désormais programmée à l'automne. Les précisions concernant son déroulement, les activités proposées ainsi que les dates exactes vont être diffusées prochainement. Il s'agit d'une

installé dans nos montagnes, auquel Elise et Célestin Freinet ainsi que de nombreux habitants de Saint Martin

et des environs ont participé. Témoignages et photos illustreront ce thème.

Côté ouvrages, la bibliothèque propose régulièrement des nouveautés pour enfants, adolescents et adultes : romans, albums, BD, documentaires, CD audio... Tout un univers à découvrir !

N'hésitez pas à nous rendre visite aux heures d'ouverture :

Le lundi de 16h15 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h

Contact : bibliostmartin@gmail.com



POUR CONTACTER LA BIBLIOTHÈQUE, LES PRÉS VERTS : Lundi de 16h15 à 19h30 - Samedi de 9h à 12h.

Tel : 04 92 21 34 41 Port : 06 66 39 80 02 Mail : bibliostmartin05@gmail.com

> Adhésion et prêts gratuits

Merci aux bénévoles : Monique Bernade, Hélène Bournerias, Hélène Hussein, Sophie Khan, Nathalie Martin- Jamet, Laurence Perrin, Virginie Pourrere

LA CLASSE PS-MS ACCUEILLE UN RONGEUR CETTE ANNÉE !

Nous avons accueilli un rongeur dans notre classe : c'est un hamster que nous avons appelé « Minou ».

Minou habite dans une grande cage avec deux étages, deux passerelles et une roue pour faire de l'exercice.

Notre hamster est granivore : on lui donne des mélanges de graines et des bâtons à grignoter car il ronge tout. Il a un abreuvoir avec une bille qui empêche



l'eau de couler quand Minou ne boit pas. Il dort dans une petite maison remplie de coton. Il y fait des réserves de graines. Minou est très agile, il peut se déplacer en s'accrochant seulement avec ses pattes de devant sur le haut de la cage : c'est amusant à voir.

La classe PS-MS de Audrey Mathieu

EN MUSIQUE AVEC LA CLASSE MS-GS

Depuis le mois de janvier, Antoine BOSSUET vient dans notre école chaque semaine. Antoine est un musicien, il joue de plusieurs instruments comme la guitare ou différentes percussions. Il chante très bien aussi. Il vient une matinée entière et propose une séance de musique pour chaque classe de l'école. Avec Antoine, nous apprenons des chants en langue étrangère mais aussi en français. Pendant que nous chantons, Antoine joue de la guitare ou du timple ; c'est une petite guitare qui vient des îles Canaries.

Pour chanter tous ensemble, il faut bien regarder Antoine qui prend une petite respiration quand il faut commencer à chanter ! Ce n'est pas toujours facile de chanter à l'unisson et puis il ne faut pas oublier que chanter ce n'est pas crier ! Antoine nous a expliqué que pour bien apprécier la musique, il faut aussi savoir écouter le silence à la fin des chansons. Nous utilisons aussi des instruments comme les tubes sonores et nous nous déplaçons en rythme au son du pandeiro ! C'est une activité qui nous plaît beaucoup, merci Antoine !

Interview d'Antoine BOSSUET, intervenant musical de notre école :

Est-ce que tu as tous les instruments du monde, Antoine ?

Je n'ai pas tous les instruments du monde, j'ai quelques instruments du monde. Par exemple, le timple qui vient des îles Canaries ou le pandeiro qui vient du Brésil. Mais, il y a tellement d'instruments dans le monde que je n'aurai pas assez de place dans mon sac pour tous les mettre.

De quels instruments sais-tu jouer ?

Je sais jouer de la guitare et aussi des percussions, les percussions, c'est la famille des tambours, ce sont des instruments sur lesquels on tape. Par exemple le pandeiro (c'est un «tambourin») brésilien).

Je sais aussi jouer des autres instruments de la famille des guitares, par exemple, le timple. Et l'instrument dont je me sers le plus c'est ma voix, c'est l'instrument qu'on a tous en nous, dès la naissance, c'est la voix.

Est-ce que tu aimes bien ton métier ? Et pourquoi ?

Oui, j'aime mon métier parce que grâce à la musique, je peux partager des moments avec les enfants, je peux les aider à grandir en musique et je peux aussi entendre des chants, leur voix, des instruments, des sons qui me font du bien. J'aime bien travailler en musique !

Est-ce que tu as un piano ? Est-ce que tu sais en jouer ?

Et bien non, je n'ai pas de piano et je ne sais pas jouer de piano non plus !

A quel âge as-tu commencé à jouer d'un instrument et lequel ?

C'était à l'âge de 8 ans, j'ai commencé à jouer de la guitare.

A quel âge as-tu commencé à chanter ?

J'ai commencé à chanter beaucoup plus tard, j'ai commencé à 22 ans.

Est-ce que tu sais jouer de l'accordéon ?

Et non, je ne sais pas jouer de l'accordéon.

Est-ce que tu as une batterie ?

Non, je n'ai pas de batterie.

Comment tu sais jouer du xylophone ?

J'ai appris tout seul en essayant et en m'entraînant tout seul.

Est-ce que tu aimes tous tes instruments, Antoine ?

Oui, j'aime tous mes instruments. L'instrument que je préfère, c'est la guitare ; c'est comme une soeur, une « chérie », c'est un objet auquel je suis très attaché, avec lequel je passe beaucoup de temps dans ma vie et dont je n'aimerais pas être séparé.

Quel est la différence entre un son et un bruit ?

Un bruit et un son, ça peut être la même chose, sauf que le son, on l'écoute, on a envie de l'entendre, on lui prête attention. Le bruit, il nous dérange, on n'a pas envie de l'entendre. On ne lui a rien demandé au bruit, c'est lui qui vient, il nous dérange, il nous perturbe.

Questions rédigées et posées par les élèves de la classe de MS/GS de Isabelle Giraud-Sauveur

LES SORTIES DE DÉCOUVERTE ET D'ÉTUDE DU PATRIMOINE DE LA CLASSE CP-CE1

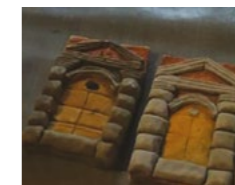
Véronique, une intervenante du service patrimoine de Briançon, nous a montré des photos de St Martin de Queyrières en classe. On a observé une vue de dessus. On a remarqué qu'il y avait différents hameaux qui faisaient partie du village.

Ensuite, on a été visité le village. Véronique nous présentait des photos de bâtiments dont on avait parlé en classe et on devait les retrouver en chemin. A chaque monument, Véronique nous donnait des explications.

Elle est revenue une deuxième fois en classe, on a observé des photos et on a discuté des types de maisons qu'on a vues lors de notre visite. On a essayé d'expliquer la particularité des maisons rurales, on a vu

comment vivaient les gens dans ces maisons. Pour finir, on a fait chacun une maquette de maison.

Nous avons aussi été dans la vieille ville pour travailler sur l'habitat urbain. Nous avons observé les bâtiments puis nous avons reproduit la porte de Pignerol en pâte à sel. Il nous reste encore deux sorties. Durant la prochaine, nous apprendrons à lire



le paysage de Briançon et nous finirons par la visite du fort des Salettes

Laetitia Lafond, enseignante de la classe CP-CE1

LES CE1-CE2 DÉCOLLENT AVEC THOMAS PESQUET

Après avoir suivi l'aventure du Vendée Globe et de ses courageux skippers, les élèves de la classe de CE1-CE2 changent d'univers et suivent l'astronaute Thomas Pesquet, qui est parti en mission 6 mois dans la station spatiale internationale. Avec des exposés sur les planètes du système solaire, des dictées à partir des textes publiés

par Thomas Pesquet sur Instagram, des visites virtuelles de l'ISS, des textes documentaires sur la vie dans l'espace, des cartes « fun fact » de lecture, l'étude du livre « classe de lune », les élèves découvrent cet univers avec passion.

La classe CE1-Ce2 de Caroline Jacob

PROJETS EN ARTS PLASTIQUES SUR LES MASQUES AFRICAINS POUR LES CM1-CM2

L'art plastiques, c'est pour beaucoup d'entre nous, notre matière préférée. C'est trop bien on fait plein de choses. Cette année, on a travaillé avec de l'encre, de la peinture, on a fait des impressions, de l'aquarelle, du papier découpé,...



découper, assembler, coller, percer, recouvrir, peindre,... cela nous a demandé beaucoup de temps et de travail, mais nous les avons enfin terminés.

Certains de nos masques seront exposés à la bibliothèque municipale le temps des vacances

Notre grand projet cette année a été de faire des Masques africains en matériaux de récupération et en papier journal. C'était trop bien, il a fallu, concevoir,

Article proposé par la classe cm1-cm2 de M. Lenne et M. Lemaitre,

les prés verts

Accueil : 04 92 21 34 76 Fax : 04 92 54 30 94 Cantine : 04 92 21 34 39

Direction : 04 92 21 33 42 Portable directeur : 06 84 76 02 17

Site : www.ec-st-martin-de-queyrieres.ac-aix-marseille.fr

Mail : eepu05.stmartindequeyrieres@ac-aix-marseille.fr

AUTOUR DE L'ÉCOLE ...

La journée d'un enfant à l'école ne se résume pas au temps scolaire, de nombreux services permettent d'accueillir l'enfant dès 7h30 et jusqu'à 18h15, c'est plus de 20h par semaine !

On trouve les temps de garderie, le matin avant 8h20, le midi et le soir à partir de 16h30, la garderie périscolaire le lundi et le vendredi de 15h30 /15h40 à 16h30 (activité libre en grand groupe) et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) le mardi et le jeudi de 15h à 16h30 et bien sûr, la restauration scolaire.

Une équipe est maintenant bien en place, le travail mené par Géraldine CROUX depuis plusieurs années a permis la mise en place de règles de vie commune et une homogénéisation du fonctionnement entre temps périscolaires et temps scolaires. Des intervenants extérieurs viennent également encadrer les TAP.



ZOOM SUR CES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ENCADRÉES PAR DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Les temps d'activités périscolaires (TAP) permettent l'accessibilité à une offre éducative de qualité pour les enfants de la GS au CM2 tous les mardis et jeudis après-midis de 15h à 16h30.

Les activités proposées s'articulent de manière cohérente avec le temps scolaire en terme d'épanouissement, de curiosité, d'autonomie et de rencontre. C'est un soutien à la scolarité en renforçant leur plaisir d'apprentissage et de découverte.

Ces activités favorisent l'égal accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et les sorties nature sur le territoire. Ce sont les pôles principaux auxquels participent les enfants tout le long de l'année avec des intervenants qualifiés.

Chaque année, les enfants découvrent de nouvelles activités mais ils redécouvrent et approfondissent également des activités avec des intervenants qui viennent depuis le début de la mise en place des TAP.



La fréquentation est conséquente, le taux de participation est aux alentours de 97%.



Le coût par an de l'ensemble des temps d'accueil, hors restauration scolaire, s'élève à environ 60 000 €, dont 44 500 € à la charge de la commune. En effet, l'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales participent à hauteur de 11 000 € dans le cadre des TAP, et les recettes, liées au paiement de la garderie du soir par les familles, sont en moyenne de 4 500 € par an.

Côté restauration scolaire, 63 repas en moyenne sont confectionnés par jour, avec des pointes à 75, voire 80 repas, toujours en privilégiant les produits bio et locaux.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à un peu plus de 75 000 €, les familles, avec un prix du repas à 4.57€ pour un enfant et 4.20 € à partir de 2 enfants, participent à hauteur de 42 000 €. Il reste donc 33 000 € à la charge de la commune.

Le prix de revient du repas est de 7.80 € ce qui représente une participation de la commune de 3.41 € par repas.

La commune a également investi dans une plateforme en ligne pour faciliter les inscriptions à la cantine, au transport et à la garderie du soir. Elle est accessible à tous moments, le lien se trouve sur le site de la mairie dans l'onglet «Inscriptions Services Périscolaires». Mis en place il y a deux ans, les parents doivent encore se l'approprier totalement afin de faciliter l'organisation de la cantine et de la garderie ; mais aussi pour sécuriser les départs des enfants qui utilisent les transports scolaires.

Le secrétariat de la mairie est à la disposition des parents pour les aider à prendre en main ce nouvel outil, n'hésitez pas à le contacter.

CANICULE

Les pouvoirs publics se sont mobilisés pour faire face à un nouvel épisode éventuel de canicule. Les personnes les plus exposées au risque étant, à priori, les personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées ou personnes vulnérables isolées, vivant à domicile, il importe avant tout d'être en mesure d'agir auprès de ces personnes ainsi que de veiller, à cette occasion, au maintien du lien social.

Pour ce faire, Le Plan National Canicule prévoit la constitution d'un fichier recensant les coordonnées des dites personnes fragiles dans chaque commune.

La collecte des données auprès des personnes concernées

repose sur une démarche volontaire. Ne peuvent figurer dans le fichier de la commune que des informations recueillies auprès de personnes qui en ont fait, elle-même ou par l'intermédiaire de leur représentant légal, la demande.

Nous invitons donc les personnes concernées à se faire connaître, par demande écrite, auprès des services de la mairie en communiquant les données nominatives permettant de les identifier (nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence).

MARCHÉ DE L'ÉTÉ

MARCHÉ



TOUS LES SAMEDIS MATIN

À L'ISCLE DE PRELLES

A PARTIR DU SAMEDI 03 JUILLET 2021

De 7 Heures à 12 Heures

Contacts : 06 20 48 04 79



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le 8 mai dernier, les municipalités et les associations patriotiques ont commémoré la capitulation de l'Allemagne Nazie et la victoire des troupes alliées. Cette année, la cérémonie dirigée par M. le Maire de la commune de l'Argentière-la Bessée fut particulièrement émouvante et solennelle. En effet, le comité du canton a proposé à la municipalité et en partenariat avec elle l'inauguration d'une plaque commémorative en hommage aux troupes coloniales impliquées dans les deux derniers conflits mondiaux.

Le destin de nos compatriotes venus des quatre continents se battre et verser leur sang sur tous les théâtres d'opération où furent engagées les forces armées françaises méritaient, selon le président du comité, un hommage particulier afin que ces soldats méconnus ne demeurent pas des soldats inconnus. C'est avec une émotion particulière lors de cette commémoration que deux descendants de tirailleurs sénégalais et marocain qui avaient répondu favorablement à l'invitation ont participé au dévoilement de la plaque commémorative. Le conseil municipal « jeune », les collégiens de la classe « mémoire et avenir » de Mme Carole Robert, ainsi que la présence d'un piquet d'honneur du 4^{ème} régiment de chasseurs de Gap furent également présents au monument aux Morts ce 8 mai dernier.

Mr Fabrice CELSE, président du comité, lors de son allocution, a présenté un pan de l'histoire de l'implication des troupes venues des colonies, aussi bien sur le plan militaire que dans la main d'œuvre civile. Il précise également que la transmission de l'histoire aux jeunes générations s'avère primordiale en leur précisant que l'armée française a toujours été une armée de la diversité, le reflet de la réalité de notre histoire. Sur cette plaque de marbre, nous pouvons lire aujourd'hui « Honneur aux valeureux Soldats d'Afrique, du Maghreb et des Outres-mer qui ont contribué à la libération de la France 1914-1918 et 1939-1945.

Après le dévoilement de la plaque à l'Argentière la Bessée, le souvenir français s'est déplacé à la cérémonie du 8 mai à St Martin de Queyrières. Après l'allocution de M. le maire Serge Giordano, le Président du comité a présenté l'histoire du déporté M. Eugène Celse, originaire de St Martin de Queyrières, mort en déportation dans le sinistre camp d'Ellrich.



COMPOSTAGE

Le SMITOMGA équipera les hameaux de Prelles et de Saint-Martin-de-Queyrières en sites de compostage partagé pour vous permettre de trier vos déchets alimentaires.

A quoi ça sert ?

- En moyenne, nous jetons encore 30 % de déchets compostables dans nos poubelles qui sont ensuite définitivement enfouies à Ventavon
- Utiliser un composteur, c'est réduire la quantité de déchets enfouis et avoir du compost gratuit à votre disposition !

Comment ça marche ?

- Un site contient 3 bac : 1 bac d'apport dans lequel vous jetez vos déchets alimentaires ; 1 bac de matière sèche ; 1 bac fermé au repos

- 1. Je vide mon bio-seau dans le bac d'apport / 2. A l'aide de mon bio-seau, je prends de la matière sèche que je mets dans le bac d'apport

- Tous les six mois, les bacs sont inversés et du compost est disponible en libre-service (au bout d'un an pour la première année)

Consignes de tri

- Déchets alimentaires uniquement (épluchures de

n'importe quels fruits et légumes, agrumes, marc de café, sachet de thé, restes de repas, mouchoir, sacs papier kraft...)

- Déchets verts de jardins INTERDITS (ils empêchent le bon fonctionnement du site car les volumes ne sont pas adaptés)

- PLASTIQUES dits « BIODEGRADABLES » INTERDITS (sacs, lingettes, couches, vaisselles...)

- En cas de doute, les consignes sont précisées sur les bacs, sinon appelez le SMITOMGA au 04 92 45 59 91

Questions et informations

- Contactez le SMITOMGA au 04 92 45 59 91
- Vous souhaitez bénéficier d'un composteur individuel dans votre jardin (300L, en bois, 20€). Appelez-nous pour en réserver un

- Récupérer gratuitement un bio-seau en mairie à partir de fin juillet (seau de 10L avec couvercle et poignée pour trier les déchets alimentaires en cuisine).

IMPORTANT : le SMITOMGA recherche plusieurs relais de terrain pour permettre le suivi à distance des sites de compostage. Vous serez formés, du matériel vous sera confié, et vous pourrez participer à plusieurs visites et ateliers chaque année. N'hésitez plus, appelez-nous !



NETTOYONS LA NATURE !



Ce samedi 5 juin 2021 était la journée dédiée au nettoyage de la nature dans les communes.

L'invitation était lancée, mais le temps incertain a dû en rebuter plus d'un, puisque seules cinq personnes se sont mobilisées !

Néanmoins, entre les abords de la route de Saint Martin de Queyrières, les lotissements de la Rochette et du pré du

Faure, et à proximité de Lidl, la « récolte » de la matinée a été, malheureusement, fructueuse.

Merci d'en prendre conscience afin d'éviter ce genre d'incivilité, que ce soit au niveau des déchets ou des excréments d'animaux pour le bien-être de tous. MERCI !





NUMÉROS UTILES

Mairie : 04.92.21.04.06

Fax : 04.92.20.51.62

Portable du maire : 06.07.59.35.33

Site Web & Mail :

www.saintmartindequeyrieres.com

mairie.stmartindequeyrieres@wanadoo.fr

Astreinte service technique : 06.31.63.73.44 / Ecole : 04.92.21.34.76

Electricité (EDSB) : 04.92.22.31.00

Assainissement (communauté de communes) : 06.81.55.48.33

Sous-Préfecture sur RDV - aide au permis de construire + carte grise : 04.92.25.47.18